

FAQ (foire aux questions)

Qu'est-ce que le Titre VI ?

Le Titre VI de la Loi sur les droits civiques aux États-Unis (Civil Rights Act) de 1964 est une loi fédérale qui protège les individus contre toute forme de discrimination pour des raisons de couleur de peau ou d'origine ethnique ou nationale au sein de tout programme, service ou activité recevant une aide fédérale.

Qui est protégé par le Titre VI ?

Les usagers et clients bénéficiant des services de SamTrans sont protégés par le Titre VI. Samtran s'engage à respecter les dispositions réglementaires du Titre VI et à garantir aux personnes à faible revenu, de couleur ou ayant une connaissance limitée de l'anglais un accès réel à ses services et activités. Le Titre VI protège tous les individus des États-Unis, qu'ils soient citoyens américains ou non.

De quelle manière le Titre VI profite-t-il aux usagers et clients SamTrans ?

SamTrans offre un véritable service d'assistance à ses clients dans leur langue maternelle. Les clients peuvent appeler au 1-800-660-4287 pour demander de l'aide dans différentes langues.

Un service d'assistance linguistique gratuit est également proposé lors des réunions SamTrans.

Pour toute demande de service d'interprétariat ou de traduction, veuillez prendre contact sur TitleVI@samtrans.com au moins 72 heures avant la date concernée.